

FICHE TECHNIQUE B2 / B2V / B2V Essai

▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510** : Chargé de travaux (électriciens).

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **oui** / Tension des installations inférieure à 1000 V / A une fonction d'encadrement : oui / Doit être encadré par un autre habilité : non / Recouvre l'habilitation B1 ou B1V.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Responsable maintenance / Conducteur de travaux, chef de chantier ou chef d'équipe sur chantier électrique / Ingénieur de bureau d'étude.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Direction de travaux d'installation ou d'extension significative réalisés hors tension après consignation. Voir § 7 de la NF C 18-510 / Opération à moins de 30 cm des conducteurs nus sous tension = B2V / Mise en service d'installations = B2V Essai.

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Équipements personnels à minima nécessaires pour la formation*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants Outillage isolé (NF EN 60900) + cavalier et cadenas de consignation Dispositif de MALT/CC (NF EN 61230) Vérificateur d'absence de tension (NF EN 61243-3) Nappe isolante classe 0 ou 00 (NF EN 61112) et pinces isolées si B2V Eventuellement protecteurs de conducteurs Tapis isolant classe 0 (NF EN 61111) Gants isolants classe 0 ou 00 (NF EN 60903) Casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397) Ecran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166).

* En application des articles R4321-1 à 5 du Code du Travail, les équipements de travail et les équipements de protection individuelle doivent être fournis par l'employeur pour le travail, et pour suivre la formation dans l'entreprise ou en centre de formation. La formation pratique doit porter sur le travail réel de l'opérateur et les équipements choisis par l'employeur doivent être en adéquation.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Local avec tableau électrique à consigner et à démonter/remonter partiellement (le courant sera coupé au disjoncteur général de ce tableau, donc dans tout ou partie d'un bâtiment) Divers matériels électriques à installer et/ou gaines et conducteurs pour réalisation d'une extension Schémas électriques de l'installation utilisée Instructions de sécurité écrites de l'employeur Formulaires d'attestation de consignation (2 étapes) et d'autorisation de travail Balisage de chantier électrique Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 4 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 3 jours / Renouvellement = 2 jours.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : B1, BR, BC, BE Manœuvre (de consignation). Total de 12 évaluations maximum par groupe sur 1 jour.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : BR, BC.